



## **Recensement des oiseaux de Noël**

### **Aide-mémoire des participants et participantes sur le terrain**

Les conseils qui suivent s'adressent aux participants et participantes qui s'aventurent sur le terrain et couvrent des lieux désignés, que ce soit à pied, en véhicule ou par d'autres moyens de transport. Assurez-vous de confirmer les endroits à couvrir avec le compilateur ou la compilatrice responsable de votre cercle de recensement ou votre chef de section ou de zone et de lui poser toute autre question avant votre date de recensement.

1. Notez toutes les espèces d'oiseaux (y compris les espèces exotiques ou introduites) ainsi que le nombre d'individus que vous avez vus ou entendus dans la zone que vous couvrez, et ce seulement entre minuit et 23 h 59 à la date du jour du recensement choisie par votre compilateur.
2. Essayez de couvrir le parcours ou la zone qui vous a été attribué aussi complètement que possible pendant les heures de clarté.
3. Il est aussi important de noter la durée de vos observation que les espèces d'oiseaux et le nombre d'individus. Prenez note de chaque mode de transport utilisé pendant les observations des oiseaux (à pied, en voiture, à vélo, en traîneau à chien, etc.).
4. Pour chaque mode de transport:
  - a. Inscrivez le nombre d'heures que votre groupe a passé à observer les oiseaux (p. ex., une heure et 45 minutes = 1,75 h).
  - b. Inscrivez le nombre de kilomètres parcourus dans un sens pendant l'observation des oiseaux. Par exemple, si votre groupe prend 30 minutes pour parcourir un sentier d'un kilomètre et prend 20 minutes pour parcourir le même kilomètre à rebours vers votre point de départ, votre effort sera indiqué comme suit: temps = 50 minutes; distance = 1 km. La même méthode s'applique aux déplacements par les autres moyens de transport; c'est celle utilisée pour eBird.
  - c. Inscrivez seulement le temps passé et la distance parcourue pour l'observation des oiseaux, et non pour atteindre un lieu d'observation ou vous déplacer dans une zone sans observer des oiseaux (p. ex. pour aller chercher de la nourriture, déplacer un véhicule, etc.).
5. Faites de votre mieux pour éviter de compter les oiseaux en double si vous revenez sur vos pas ou retournez dans un endroit déjà visité.
6. L'observation d'oiseaux nocturnes est facultative. Le cas échéant, il faut tenir compte du temps passé et de la distance parcourue séparément de ceux inscrits pour les observations effectuées pendant les heures de clarté.
7. Si vous observez un oiseau rare, inhabituel ou inattendu, demandez à votre compilateur ou votre compilatrice un formulaire de données sur les oiseaux rares, remplissez-le et retournez-lui le formulaire au plus tard le 15 janvier. Si possible, essayez de joindre au formulaire des photos ou des enregistrements sonores de l'espèce en question.
8. Si votre compilateur ou votre compilatrice accepte que vous utilisiez eBird pour récolter les données lors d'un recensement particulier, lisez d'abord l'article suivant (en anglais): <https://ebird.org/news/ebirding-on-christmas-bird-counts>.

*Veuillez fournir vos comptes à votre chef de section ou de zone ou à votre compilateur ou votre compilatrice à la fin de la journée de recensement. Merci de participer au Recensement des oiseaux de Noël et de soutenir la conservation aviaire au Canada! Rendez-vous à [www.oiseauxcanada.org/ron](http://www.oiseauxcanada.org/ron) pour en savoir plus.*

